**PAYAN, PAUL-FRÉDÉRIQUE (1840-1919)**

|  |  |
| --- | --- |
| PAYAN, Paul, corroyeur, copropriétaire de la tannerie Duclos et Payan (1873-1919), né à Mens (Isère) France le 14 février 1840, décédé à Saint-Hyacinthe Québec le 25 octobre 1919. Il avait épousé successivement Flavia Tenney, le 27 mars 1865 et Olympe Duclos le 23 juin 1873. Inhumé avec toute sa famille au Cimetière Mont Royal. | Paul Payan vers 1915 |

Né en France à Mens en Isère le 14 février 1840 dans une famille protestante réformée, Paul-Frédérique[[1]](#footnote-1) Payan était le fils de Louis Payan et de Sophie-Suzanne Béranger[[2]](#footnote-2). Ils eurent deux garçons, Louis et Paul-Frédérique ainsi que six filles dont nous aurons l’occasion de reparler. Son père était cordonnier, assez à l’aise et bien vu dans son village. Travailler le cuir, l’utiliser a donc quelque chose de familial…

Dès l'âge de douze ans, Paul Payan œuvra comme apprenti-tailleur avec l'intention d'apprendre le métier de son grand-père, sans suite semble-t-il. Puis les frères mirent sur pied un petit commerce de menus articles et de papeterie. Mais, en 1854, quand la guerre de Crimée éclata, Louis Payan, qui avait servi dans l'armée de Napoléon et avait accompagné l'empereur dans la plupart de ses campagnes, décida d'envoyer ses deux fils en Amérique. Il voulait leur épargner les peines et les privations de la guerre, d'autant plus que Louis né en 1835 avait déjà l'âge requis pour le service militaire.

Dès le 7 juillet, les deux frères Payan quittaient Le Havre à destination de New York. Après une traversée de quarante-six jours, l’*Arlington* accosta à New York. C'est à partir de là que les deux jeunes Payan qui ne parlaient pas anglais connurent bien des difficultés. Exploités par des aubergistes et malmenés par des fiers-à-bras, ils purent enfin prendre le bateau pour Albany; après d’autres déboires comme des bagages perdus, des retards, et des revers de toutes sortes, ils atteignirent Rouse's Point (au nord du lac Champlain et à deux pas de la frontière) pour enfin rejoindre Roxton Sud au Québec où leur beau-frère, Thomas Charbonnel, les accueillit avec une triste nouvelle, leur sœur Julie-Sophie, était décédée du choléra depuis quinze jours[[3]](#footnote-3).

Louis très habile de ses mains se trouva un emploi chez un ébéniste et Paul-Frédérique se fit embaucher comme apprenti ferblantier. Conseillés par le pasteur Charbonnel, ils abandonnèrent ces métiers pour travailler pour le propriétaire d'une petite tannerie. Paul-F. se familiarisera ainsi avec le traitement du cuir, travailla ensuite pour un établissement plus important à Roxton Falls et passa par Saint-Pie pour finalement s’établir à Saint-Hyacinthe. Ses emplois successifs lui avaient fait acquérir une certaine expertise comme tanneur et il avait mis un peu d’argent de côté en vue de fonder une famille. Il épousa à Abbotsford le 27 mars 1865 Flavia Ann Tenney, alors de Saint-Pie.

Les fils Payan avaient donné dans leurs lettres une si bonne impression du pays au reste de la famille que ses parents à l’âge de la retraite et leurs propres sœurs (Eugénie, Pauline, Marie, Aline et Lydie) liquidèrent leurs biens et vinrent en Amérique en 1855… pour leur plus grande déception. Ils finirent par se faire à leur sort et Paul dut les aider à s’établir[[4]](#footnote-4).

Paul Payan tenta sans succès de créer une tannerie à Roxton Pond puis à Saint-Hyacinthe. Il entreprit alors d’exporter aux États-Unis des écorces de pruche pour le tannage, les taillant minces pour éviter les frais de transport ou les exportant en copeaux pressés. Pourtant les profits ne furent pas au rendez-vous et il ouvrit plutôt une épicerie à Granby. Après le décès de son épouse (1er mars 1870), il devint l’agent d’un prospère commerçant en écorces pour le tannage, son parent Jérémie Daigneau, pour lequel Silas Duclos avait aussi travaillé. Par malheur, Paul se cassa une jambe et dut quitter cet emploi. Rétabli, il tenta de revenir au commerce des écorces en collaboration avec un ami, sans succès, pendant que Silas allait visiter l’Europe (peut-être en lien avec la famille suisse de son frère).

Fort de son expérience passée, Paul Payan revint alors à l’idée de lancer une tannerie à son compte. Il fit une tournée dans l’Ouest américain et canadien dans ce but, mais conclut qu’il n’y a pas d’avantages particuliers à s’y établir et revient à Saint-Hyacinthe. Il connaissait Olympe, la sœur du pasteur Duclos qui avait mis sur pied la paroisse protestante et un pensionnat pour jeunes filles anglaises qui voulaient apprendre le français. Bien qu’elle soit passée par l’Institut de Pointe-aux-Trembles, qu’elle ait été institutrice à l’école protestante de la paroisse puis directrice de ce pensionnat pour jeunes filles, ce n’était pas une intellectuelle, mais elle complétait volontiers son éducation par ses lectures et ses contacts. Paul lui trouva d’autres charmes et l’épousa le 23 juin 1873. Elle avait 24 ans et lui, 33. Elle devint « la chrétienne active et exemplaire, la femme forte, l’épouse fidèle et la mère dévouée » qui se consacra à l’éducation de ses douze enfants nés entre 1874 et 1905. On a souligné son adhésion profonde au protestantisme et son désir de leur transmettre ses valeurs. Nous retrouverons plus loin le nom de plusieurs de ses garçons qui ont participé à l’entreprise familiale dont nous parlons à l’instant.

C’est en octobre 1873 que Duclos et Payan décident de mettre sur pied leur tannerie; ils utilisent les locaux de la tannerie Côté désaffectée avant d’acheter en 1875 un lot rue William et y construire un bâtiment de 75 pieds de long (22 m). Le choix de Saint-Hyacinthe est particulièrement intéressant pour une telle industrie. On élève du bétail dans la campagne environnante, la pruche abonde dans les bois à proximité, et la main d’œuvre sera disponible en ville. De plus, on peut envisager des débouchés dans la grande ville de Montréal, alors à deux heures de route.

Leurs débuts sont difficiles car ils subissent des pertes dues à la faillite de quelques-uns de leurs gros clients et leur capital en subit les conséquences. Pourtant, en bons protestants, ils ont adopté la devise « L’honnêteté est la meilleure enseigne ». Paul Payan s’occupe de la fabrication, Silas, des finances (achats et ventes), et ils s’en sortent.

En obtenant en 1876 le premier prix à la Foire du centenaire à Philadelphie, leur commerce acquiert de la notoriété. Par chance leurs bâtiments sont épargnés dans le grand incendie de cette même année (et ultérieurement dans celui de 1903). En 1879, ils achètent la tannerie rivale de V. Côté. En 1882, ils doublent la grandeur des bâtiments et triplent la capacité de leurs installations. Ils préparent des peaux de de toutes sortes, particulièrement en les tannant au chrome (procédé qui date de 1858) pour faire du cuir à

à empeigne en plus des renforts, contreforts et fausses semelles pour les chaussures. Ils offrent aussi du chamois, de la croûte de cuir (partie inférieure de la peau) qui permet de faire du suède, tout ce qu’il faut pour faire des chaussures, et préparent des produits pour le traitement du cuir par les corroyeurs[[5]](#footnote-5).

Au commencement, ils employaient une quinzaine d’ouvriers, déjà 120 en 1886, 150 en 1910, et plus tard ils en eurent plus de 250, livrant de grandes quantités de cuir jusqu’en Angleterre. C’est ce qui explique que Paul Payan fasse un voyage d’affaires en Europe en 1881, par exemple. En 1887, la ville soutient l’établissement de la maroquinerie Moseley[[6]](#footnote-6) qui se spécialise dans les cuirs fins (à partir de peaux de chèvres, par exemple) en complément des activités de la tannerie Duclos et Payan. Ses installations sont prêtes au printemps 1888 car la ville lui a avancé une somme de 15 000$ pour faciliter son lancement. L’établissement sera malheureusement détruit par le feu le 4 août 1897.

Commencé modestement, l’usine D & P devient en quelques décennies une incontournable à l’échelle canadienne avec succursales à Montréal, Québec, Toronto et même en Angleterre. Elle y tient des magasins-entrepôts qui offrent toutes les variétés de cuir qu’elle produit et elle y garde un stock suffisant pour répondre aux besoins locaux.

Parallèlement à cette croissance industrielle, Paul Payan participe activement à l’église Saint-Jean mise en place par son beau-frère le pasteur Duclos. Il devient le bras droit du pasteur et c’est grâce surtout à son initiative et à sa générosité que le temple de la rue Girouard est érigé pour la congrégation. Il fait partie des quatre signataires du contrat d’achat du terrain le 31 décembre 1877 avec G. F. Burnett, agent, Jérémie Daigneau, commerçant et Isadore Héribel, tous de Saint-Hyacinthe. Le temple sera inauguré en mars 1879, les contributions des fidèles s’élevant à 1100$ sur un total de 4000$ nécessaires à sa construction. Les familles de Paul et de son fils Louis soutiendront cette paroisse tout au long de leur vie.

Son épouse Olympe sera aussi une âme dirigeante de la communauté. Douée d’une volonté ferme, d’un jugement éclairé et d’une puissance de travail inlassable, elle ne faisait pas le bien par procuration. Elle s’intéressait à toutes les œuvres de l’église, elle visitait les pauvres, elle secourait les malheureux. L’engagement religieux était donc fort présent dans le couple Payan même s’il ne le faisait pas avec ostentation.

De 1880 à 1884, Paul-Frédérique Payan fut échevin de la ville de Saint-Hyacinthe

en même temps que son associé Silas T. Duclos qui le rejoint en 1881. On fait état d’une amélioration notable du milieu de vie pour les citoyens au cours de ces années : création d’un parc public, construction d’un poste de police, organisation d’un service efficace contre les incendies, soutien à un atelier de préparation du granit, à une grande grande manufacture de bottes et de chaussures, et l’établissement d’une compagnie de gaz. La ville se caractérise alors par ses fabriques de chaussures, de tricot, de tissus, de cuirs, de machines de toutes sortes, de portes et fenêtres, créant de l’emploi pour quelque 1000 personnes. Le conseil consolide sa dette et voit à soutenir la croissance de la ville d’autant plus qu’elle profite des nouveaux contribuables venus de l’annexion de la « municipalité du canton ».

Les catholiques de l’endroit ont retenu comme désagréable cet échange au conseil où M. Payan s’opposait à ce que la municipalité paie pour le remplacement de la croix du Jubilé érigée sur la rue Girouard. Il indiquait qu’il n’était pas juste de faire payer aux dissidents une partie du coût de ce symbole du culte catholique. Quel fanatisme outré, disait-on. Mais il tint bon selon son caractère et ses convictions et maintint sa dissidence, même si la croix fut finalement posée.

En 1882, l’élection à la mairie oppose le maire sortant Lewis Francis Morison et Louis Côté, Payan et Duclos favorisant ce dernier… qui l’emporte et, durant quatre ans, la question industrielle est au cœur des discussions. Il faut se rappeler qu’à l’époque, les villes favorisent l’établissement d’industries locales en accordant des exemptions de taxes ou des « boni » (octrois municipaux pour favoriser l’implantation), cette aide publique allégeant quelque peu les difficultés d’implantation. Tout comme Silas Duclos d’ailleurs, Paul Payan militait pour que la ville fasse des sacrifices afin d’accroître le nombre d’industries locales, leur développement étant le plus sûr gage de prospérité.

Plus tard, en 1893, Côté, Duclos et Payan, entre autres, font partie du groupe qui organise la mise en valeur du Rapide-plat pour la production de l’électricité. Le barrage est complété à l’automne de cette année-là et fournit de la lumière et de l’énergie dans la ville depuis ce temps, la compagnie ayant été vendue à Southern Canada Power en 1912.

Il n’est pas surprenant qu’on le trouve comme membre de la Chambre de commerce fondée le 28 novembre 1892 par 37 personnes qui représentaient alors les différents Il fera ensuite partie des directeurs pour les deux années suivante (1895-1897), Silas Duclos étant à son tour directeur en 1897-1898 et président en 1903-1904.

La Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe fondée le 28 novembre 1892 par 37 personnes qui représentaient alors les différents secteurs de l’activité commerciale de la ville (manufacturiers, fabricants d’orgues ou autres, marchands divers, pharmacien, plombier, tailleur, caissier, libraire, agent d’assurances). Paul- F. Payan en sera le premier président de 1893 à 1895, fera partie des directeurs les deux années suivantes (1895-1897), Silas Duclos étant à son tour directeur en 1897-1898 et président en 1903-1904.

En 1910, Paul Payan revient à la politique municipale et brigue le poste de maire. Son adversaire est Samuel Casavant, industriel, copropriétaire de Casavant-Frères, facteurs d’orgues. La campagne électorale est en partie teintée par les différences religieuses entre les deux candidats, Payan, le protestant, et Casavant, le catholique. Deux des trois journaux locaux, *La Tribune de Saint-Hyacinthe* et *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, étaient du côté du candidat Casavant. Le curé de la paroisse Notre-Dame avait ouvertement demandé aux électeurs d’appuyer le candidat catholique conservateur, ce contre quoi s’était élevé T.-D. Bouchard, dans son journal libéral *L’Union*, qui prenait pour Payan, défendant ce dernier et accusant Casavant d’incompétence comme conseiller municipal[[7]](#footnote-7). Payan fut finalement élu par 137 voix de majorité, la plus importante majorité obtenue jusque-là par un candidat à la mairie[[8]](#footnote-8), ce qui veut dire que les gens savaient faire la part des choses, la religion n’étant pas le seul critère de choix. Payan occupera cette fonction jusqu’à sa démission survenue le 7 août 1914, soit quelques mois après le début de son troisième mandat de deux ans à la mairie. En 1912 et 1914, Payan avait été réélu maire de la ville sans opposition.

Au cours de son passage à la mairie, il a municipalisé les trois ponts à péage et en a fait disparaître les droits, il a reconstruit le pont Morison, il a municipalisé l’éclairage public en 1912, même s’il était lui-même un ancien président de l’entreprise locale d’électricité et qu’il en était encore le principal actionnaire, et il a facilité l’installation de trois nouvelles industries.

Les réponses qu’il a données à la Commission d’enquête sur l’enseignement industriel et technique dans la Province de Québec en 1913 jettent un éclairage intéressant sur l’appréciation qu’il éprouve envers ses employés et du rôle des écoles dans leur formation[[9]](#footnote-9). Il est alors maire de la ville et président de la Commission scolaire de l’école protestante de l’endroit.

Paul Payan déplore que les élèves quittent l’école avant l’âge de quatorze ans et qu’il n’existe aucune école industrielle pour leur apprendre un métier qui leur permettrait de gagner leur vie ou de se perfectionner dans le cas de ses propres employés. À son avis, il n’y a qu’une douzaine de ses ouvriers qui soient vraiment compétents [entendez, bien formés] sur les 150 qu’il emploie. « Tous les hommes qui ont appris le tannage l’ont appris en travaillant, et il en est de même des corroyeurs. » Il prend volontiers des apprentis, mais il ne peut les engager qu’à la semaine et, dès qu’ils sont mécontents, ils quittent. Il ne connaît pas de classes qui pourraient rendre certains de ses ouvriers plus habiles. Certains savent si peu compter qu’ils ne peuvent même pas faire les mélanges chimiques dans les bonnes proportions. Bref, il faudrait une école ou des cours qui rendraient les ouvriers plus habiles ou qui leur permettrait de lire, écrire, compter et penser par eux-mêmes. D’autant plus que la tannerie « n’attire pas autant les ouvriers que si le travail était plus propre, les hommes devant travailler au milieu de peaux sales et humides ».

Il donne aussi un aperçu des limites de l’école protestante locale. Ce n’est qu’une école primaire et les élèves la quittent donc avant quatorze ans. Ils doivent se rendre à Montréal s’ils veulent parfaire leur éducation à moins qu’ils acceptent de fréquenter un collège catholique. Notre école primaire ne comprend aucun entraînement manuel et n’a même pas de classe de couture pour les filles. Certains protestants s’informent de la situation et quand ils l’apprennent, ils ne veulent même pas venir travailler dans la ville faute de bonnes écoles pour leurs enfants.

Son témoigne parle enfin de l’injuste distribution du financement des écoles protestantes. D’après la loi municipale, c’est le propriétaire et non le locataire qui décide à quoi doivent aller les taxes. Mais les taxes des grandes corporations sont divisées au *prorata* de la population, défavorisant la minorité, des corporations protestantes finançant dans ce système les écoles catholiques, alors que les écoles protestantes subsistent à peine. De plus, de nombreuses familles sont tellement pauvres qu’elles n’arrivent pas à fournir la contribution demandée et on se contente de leur part d’un apport nominal (évidemment la gratuité scolaire pour tous n’étant pas encore acquise). L’école est si pauvre qu’elle n’a même pas de bâtiment pour elle utilisant le sous-sol de l’église, qui est tout de même une salle claire et aérée. Si les contributions parentales ne suffisent pas, c’est à la commission scolaire de combler le déficit. Actuellement, les enfants protestants ne sont pas assez nombreux pour permettre d’engager plus d’un professeur. Devant un tel témoignage, on se rend compte du chemin qui reste à parcourir pour obtenir une école accessible à tous et qui réponde aux besoins de la population et même de l’industrie.

C’est aussi l’occasion d’ajouter que les trois fils de Paul Payan seront conseillers municipaux à Saint-Hyacinthe : Louis pendant sept ans, de 1909 à 1915, Jules, pendant deux ans, en 1916 et 1917, Eugène très longtemps, de 1920 à 1931 et de 1945 à 1954, soit pendant 22 ans. À part les années 1885 et 1919, il y a toujours eu un membre des familles Duclos et Payan au conseil municipal, de 1881 à 1954. Le pasteur J.-E. Boucher soulignait ainsi en 1927 la présence de protestants au conseil de ville. « […] ceci est d’autant plus remarquable que nous ne sommes qu’une poignée, une centaine tout au plus au milieu d’une population de 12,000 âmes. Et ce qui est encore plus remarquable, c’est que ces échevins protestants français n’ont jamais voilé leur foi ni fait des bassesses regrettables pour s’assurer les suffrages de la majorité. Au contraire, ils se sont toujours montrés les intrépides défenseurs de nos droits et de la liberté du culte évangélique. » [[10]](#footnote-10)

De cette appartenance, les catholiques n’ont retenu que deux moments où il les avait confrontés. Nous avons signalé plus haut le premier à propos de la croix. Le deuxième se situe en 1914. Le maire Paul Payan avait fait taire les fanfares qui défilaient à la Fête-Dieu juste devant le temple, empêchant la célébration du culte. Grand tollé dans le clergé et les journaux. On interpréta une requête somme toute légitime comme une attaque injustifiable contre le culte catholique, un attentat contre le Saint-Sacrement, un sacrilège, etc. « Interpellé à l’hôtel de ville, il déclara n’avoir aucune excuse à présenter n’ayant rien fait de plus que réclamer pour la minorité ce qu’il se plaisait à accorder à la majorité ».

Pourtant, en dépit de ces froissements temporaires, M. Payan a gardé jusqu’à la fin le respect, l’estime et la confiance de ses concitoyens catholiques. On le jugeait « homme intègre, bon citoyen et gentilhomme chrétien devant qui il convenait de s’incliner » comme le dira le pasteur Rondeau. « Il ne faisait pas de prosélytisme. Il vivait sa foi, la démontrait par ses œuvres et la faisait respecter. C’est une prédication qui compte et que tous peuvent comprendre. » (*L’Aurore*, 7 nov. 1919)

Il décéda le 22 octobre 1919, après cinq jours de maladie (attaque d’angine). Le service funèbre eut lieu de 25. Nous croyons significatif de présenter ici des extraits du compte-rendu qu’en a donné *L’Aurore* (31 octobre) car il rend bien l’image qu’on se faisait de cet industriel de premier plan… et la façon de rendre hommage à un défunt et à sa famille il y a cent ans.

« Un grand nombre de parents et d’amis intimes remplissait sa spacieuse demeure à la levée du corps. Après la lecture des Écritures et la prière, le convoi se forma. Il était précédé de deux voitures chargées de fleurs. Des tributs floraux avaient été envoyés par la ville de St-Hyacinthe, par les employés de Duclos & Payan, par la Southern Canada Power Co. et par de nombreux parents et amis du défunt. Le corbillard était entouré de la police et des pompiers en habits de cérémonie, le conseil de ville, le maire en tête, assistait officiellement et le deuil était conduit par les fils du défunt, Louis, Jules et Eugène; par ses beaux-frères, MM. Tenney, Duclos et Charbonnel, ses gendres MM. Dr. Adolphe Auger (Louisa Helena), Fred. Moseley (Sophie), Emerson Fee (Louise), James Morton (Rachel) et Harper Shields (Marguerite), ses neveux, MM. Charles Duclos, juge de la Cour supérieure de Montréal, Émile Héribel, comptable de la maison Duclos et Payan, les docteurs Albert et Georges Étienne de Montréal, Rodolphe Étienne de St-Pie et ses petits-fils. Dans la foule qui composait le convoi, on remarquait la plupart des citoyens éminents de la ville, Canadiens français et Anglais, catholiques et protestants, pendant que sur la route et aux alentours du temple, de nombreux concitoyens sympathiques se découvraient respectueusement.

Le service funèbre était présidé par le pasteur Boucher qui invita successivement à y prendre part M. Henri Joliat, ancien pasteur et neveu du défunt, le Dr. Robert Campbell, vieil ami de la famille, le Dr. Brandt, directeur des Écoles de la Pointe-aux-Trembles, et le Dr. Samuel Rondeau, ancien pasteur et ami personnel de M. Payan depuis quarante ans.

Ces derniers portèrent la parole et rendirent hommage au civisme éclairé de l’ancien maire de St-Hyacinthe, aux vertus chrétiennes du membre exemplaire et de l’ancien dévoué de l’église presbytérienne, à ses qualités de cœur et d’esprit, à la fermeté de sa foi et à la multiplicité de ses activités et de ses bonnes œuvres. Au nom de la famille Payan et des familles alliées, le Dr. Rondeau remercia les citoyens catholiques et protestants de la ville des nombreux témoignages de respect, de sympathie et d’affection dont ils avaient entouré le défunt à ses dernières heures, la veuve et les enfants dans leur grand deuil. »

Son épouse, Olympe Duclos, le suivra peu après dans la tombe le 21 février 1921. Elle avait demandé pour son service les pasteurs qui avaient pris part à celui de son époux. Les pasteurs Boucher, Brandt, Joliat et Rondeau y participèrent. Elle est inhumée aux côtés de son mari dans le cimetière Mont-Royal avec les autres membres de la famille Payan.

Le frère de Paul, Louis-F., sera un pilier de l’église presbytérienne Saint-Jean puisqu’il fit partie du conseil presbytéral à partir de 1912 jusqu’à son décès en 1950.

24 juillet 2014 Jean-Louis Lalonde

**Sources**

\*\*\*, « Funérailles imposantes », *L’Aurore*, 31 octobre 1919, p. 5.

\*\*\*, « Madame Paul F. Payan », *L’Aurore*, 4 mars 1921, p. 8.

*A Cylopaedia of Canadian Biography*…, 1888, à Payan, Paul, p. 638-639 (en ligne).

Centre d’histoire de Saint-Hyacinthe, « Paul-Frédérique Payan, 1910-1914 », (en ligne);

« Notes d’histoire religieuse protestante de la région selon *L’Aurore* (3) (en ligne).

Coll., *Saint-Hyacinthe. Des vies. Des siècles. Une histoire, 1757-1988*, Saint-Hyacinthe,

Commission royale sur l’enseignement technique et industriel, *Rapport des*

*commissaires,* Partie IV, Ottawa, J. de L. Taché, 1914, p. 2035-2037 (en ligne).

Hébert, Hélène et J. N. Dion, *Cent ans d’engagement, 1893-1993*, Saint-Hyacinthe, La

Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, p, 17 et 57.

Lougheed, Richard, Généalogie, SHPFQ.

Payan-Gould, Eugénie, *Le livre d’Eugénie – Une bénédiction paternelle/A Father’s*

*Blessing*, Association À la recherche des Payan/Researching the Paan Family Association, 1996, 135 p.

Rondeau, Samuel, « Départ d’un homme de bien », *L’Aurore*, 7 nov. 1919, p. 3-4.

tome 2, « Payan, Paul-Frédérique », p. 470-473.

*Voir aussi sur le présent site la biographie parallèle de Silas-T. Duclos et un bref aperçu historique de la tannerie Duclos & Payan.*

1. Il écrivait ainsi son nom bien que cette forme soit généralement féminine. [↑](#footnote-ref-1)
2. Il existe plusieurs biographies du maire Payan dont la principale est celle qu’on trouve sur le site du Centre d’histoire de Saint-Hyacinthe, qui suit de très près la biographie parue dans *A Cyclopedia of Canadian Biography*, paru en 1888, p. 638-639 que les rédacteurs de Saint-Hyacinthe*, Des vies. Des siècles. Une histoire, 1757-1988*, tome 2, avaient traduite en l’adaptant à peine. Nous partirons de cette base, mais comme on trouve au Centre d’histoire de Saint-Hyacinthe de nombreuses autres informations, nous avons voulu en faire bénéficier nos lecteurs en adaptant cette biographie à nos besoins, y incorporant notamment la dimension religieuse comme nous l’avons fait pour les autres biographies de notre site. [↑](#footnote-ref-2)
3. La propre mère de son époux en mourra également. Le pasteur épousera peu après la sœur de sa première femme, Lydie-Élisa (1834-1910), et ils partiront en 1857 pour Stansted. [↑](#footnote-ref-3)
4. Louis se fixera à Waterloo dans les Cantons-de-l’Est où il achètera une manufacture de meubles puis passera au commerce des voitures à cheval en compagnie de John Wallace. Il épousera successivement Mary E. Allen en 1869 et Mary-Alexander-Richard en 1893. Il est décédé en décembre 1908. Nécrologie dans *L’Aurore*, 2 décembre 1908, p. 10. Marie (1837-1888) épousera Isadore Héribel qui sera lié au développement de la tannerie Duclos et Payan, Pauline (1842-1886) épousera le Français immigré Horace Picard de Saint-Hyacinthe, Anne-Aline (1849-1908) épousera en 1869 Jérémie Daigneau, marchand de Granby, puis émigrera avec lui aux États-Unis comme sa sœur Eugénie (1844-1917), épouse de Willis Gould, un fermier du New Hampshire, et c’est à elle que nous devons le récit de l’immigration de la famille. [↑](#footnote-ref-4)
5. On trouve en ligne sur Wikipedia un article très éclairant sur le traitement du cuir. [↑](#footnote-ref-5)
6. Frédéric Moseley épousera plus tard en 1896 Sophie Evelyne, l’aînée du Paul Payan. [↑](#footnote-ref-6)
7. Peut-être cette accusation est-elle liée au fait que quelques mois auparavant il avait suscité contre lui l’hostilité des électeurs pour avoir présidé une assemblée publique visant à faire approuver la vente d’une entreprise fournisseuse d’eau au village voisin de La Providence. Les gens avaient aussi boycotté cette entreprise qui avait refilé aux consommateurs l’augmentation des taxes qui la touchait. Un référendum nia à la ville le droit de racheter cette entreprise. Voir Guttman à la note suivante. [↑](#footnote-ref-7)
8. F. M. Guttman, *Le Diable de Saint-Hyacinthe*, Hurtubise, 2013, p. 194-197 pour le passage sur T.D. Bouchard et le passage de F. Payan à la mairie. [↑](#footnote-ref-8)
9. Document accessible en ligne. Document parlementaire no 191d, p. 2035-2037 pour son témoignage. [↑](#footnote-ref-9)
10. J.E. Boucher, « L’église de St-Hyacinthe », *L’Aurore,* 25 février 1927*,* p. 2. Signalons aussi que c’est dans cette même période que Louis-F Payan devient membre du conseil presbytéral de l’église presbytérienne Saint-Jean (1912) et le restera jusqu’à sa mort en 1950, rendant de multiples services à ses coreligionnaires. Voir sa notice nécrologique par le pasteur Boucher dans *L’Aurore*, 15 décembre 1950, p. 6. [↑](#footnote-ref-10)